



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITE FINANCIER

Cent cinquante-quatrième session

Rome, 26-30 mai 2014

Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice 2012-2013

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Boyd Haight

Directeur, Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources

Tél.: +39 06 570 55324

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mk241f

RÉSUMÉ

- En novembre 2013, le Comité financier a examiné les virements entre programmes et chapitres budgétaires effectués pendant l'exercice 2012-2013. Il a pris note du montant prévisionnel des crédits non utilisés et du fait que le solde final serait employé pendant l'exercice 2014-2015 pour couvrir toute dépense supplémentaire à caractère ponctuel en rapport avec le changement transformationnel, ainsi que l'a autorisé la Conférence dans sa résolution 7/2013. Le Comité a rappelé que, conformément à l'usage, les crédits non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 15), des dépenses d'équipement (chapitre 17) et des dépenses de sécurité (chapitre 18) seraient reportés sur l'exercice biennal suivant et a autorisé les virements prévus, des chapitres budgétaires 1 à 12 vers les chapitres 1, 7, 8, 9, 11 et 13. Il a pris note du fait que toutes les actions du PAI en cours de mise en œuvre par le Secrétariat seraient achevées d'ici à la fin de 2013 et qu'il était prévu que les crédits budgétaires affectés au PAI pour 2013 soient intégralement dépensés à cette fin.
- Le présent rapport fait le bilan de l'exercice budgétaire 2012-2013, sur la base des comptes non vérifiés de l'Organisation. Le montant final des dépenses pour 2012-2013 représente 99 pour cent de l'ouverture de crédit biennale de 1 005,6 millions d'USD. Le solde non dépensé de 9,6 millions d'USD, dont 0,3 million d'USD pour le PAI, sera utilisé pendant l'exercice 2014-2015 pour couvrir toute dépense supplémentaire à caractère ponctuel en rapport avec le changement transformationnel, ainsi que l'a autorisé la Conférence dans sa résolution 7/2013.
- Les virements vers les chapitres 1, 7, 8 et 9 ne sont plus nécessaires et les autres virements entre chapitres budgétaires sont conformes à ceux qui avaient été préalablement approuvés.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est prié de prendre note du bilan d'ensemble de l'exercice budgétaire 2012-2013, et notamment du solde non dépensé de 9,6 millions d'USD qui sera utilisé pendant l'exercice 2014-2015 pour couvrir toute dépense supplémentaire à caractère ponctuel en rapport avec le changement transformationnel, ainsi que l'a autorisé la Conférence dans sa résolution 7/2013. Le Comité est invité à approuver les virements entre chapitres budgétaires et à rappeler que, conformément à l'usage, les crédits non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 15), des dépenses d'équipement (chapitre 17) et des dépenses de sécurité (chapitre 18) seront reportés sur l'exercice biennal 2014-2015. Il est également prié de noter que toutes les actions du PAI qui étaient en cours de mise en œuvre par le Secrétariat ont été achevées.

Projet d'avis

Le Comité:

- a) a pris note du bilan de l'exercice budgétaire 2012-2013, et notamment du solde non dépensé de 9,6 millions d'USD qui sera utilisé pendant l'exercice 2014-2015 pour couvrir toute dépense supplémentaire à caractère ponctuel en rapport avec le changement transformationnel, ainsi que l'a autorisé la Conférence dans sa résolution 7/2013;**
- b) a rappelé que, conformément à l'usage, les crédits non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 15), des dépenses d'équipement (chapitre 17) et des dépenses de sécurité (chapitre 18) seraient reportés sur l'exercice biennal 2014-2015;**
- c) a approuvé les virements définitifs, des chapitres budgétaires 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 12 vers les chapitres 11 (1,4 million d'USD) et 13 (8,4 millions d'USD), comme indiqué dans le tableau 2;**
- d) a noté que toutes les actions du PAI qui étaient en cours de mise en œuvre par le Secrétariat ont été achevées avec les ressources allouées.**

Introduction

1. L'article 4.1 du Règlement financier autorise le Directeur général à engager des dépenses dans la limite des crédits votés par la Conférence. Conformément à l'article 4.6 de ce même règlement, le Directeur général est tenu de gérer les crédits votés de manière que des fonds suffisants soient disponibles pour faire face aux dépenses pendant la totalité de l'exercice biennal. Enfin, conformément à l'article 4.5 a), il doit rendre compte au Comité financier de certains transferts de crédit d'une division à l'autre, l'article 4.5 b) imposant en outre que les virements entre chapitres budgétaires soient approuvés par le Comité.

2. Comme indiqué au Comité financier en mai 2012 et au Conseil en juin 2012¹, le solde non dépensé, d'un montant de 8,7 millions d'USD, sur les crédits ouverts pour l'exercice 2010-2011 a été reporté sur l'exercice 2012-2013 pour la mise en œuvre intégrale du PAI, et notamment pour les dépenses d'investissement ponctuelles afférentes au PAI devant être engagées pendant l'exercice financier 2012-2013².

3. En juin 2013, la Conférence a autorisé le Directeur général, nonobstant l'article 4.2 du Règlement financier, à «utiliser le solde des crédits ouverts au budget 2012-2013 pour couvrir toute dépense supplémentaire à caractère ponctuel en rapport avec le changement transformationnel»³.

4. En novembre 2013, le Conseil a approuvé le rapport du Comité financier⁴, dans lequel celui-ci prenait note du montant prévisionnel des crédits non utilisés de l'exercice biennal 2012-2013, soit 5 millions d'USD, sur les chapitres 1 à 13 et 16 (Objectifs stratégiques et fonctionnels et Imprévus), montant qui devait être utilisé durant l'exercice 2014-2015 pour couvrir toute dépense supplémentaire à caractère ponctuel en rapport avec le changement transformationnel, ainsi que l'avait autorisé la Conférence dans sa résolution 7/2013. Le Comité autorisait les virements prévus, des chapitres budgétaires 1 à 12 vers les chapitres 1, 7, 8, 9, 11 et 13, et notait que toutes les actions du PAI en cours de mise en œuvre par le Secrétariat seraient achevées d'ici à la fin de 2013 et qu'il était prévu que la totalité des crédits budgétaires affectés au PAI pour 2013 soient dépensés à cette fin.

5. Le présent document récapitule, aux fins d'information et d'examen, les différents aspects de l'exécution effective du budget par rapport à l'ouverture de crédits pour l'exercice biennal 2012-2013 et fournit notamment des informations détaillées sur les virements budgétaires définitifs entre chapitres.

Vue d'ensemble de l'exécution du budget de l'exercice biennal

6. Le tableau 1 donne une vue d'ensemble de l'exécution du budget par rapport à l'ouverture de crédits 2012-2013. Ce bilan est fondé sur les dépenses effectives inscrites dans les comptes non vérifiés de l'Organisation, recalculées à l'aide du taux de change qui avait été utilisé dans le PTB 2012-2013, soit 1,36 USD pour 1 EUR. Tous les soldes non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 15), des dépenses d'équipement (chapitre 17) et des dépenses de sécurité (chapitre 18) sont reportés sur l'exercice biennal suivant, conformément aux dispositions du Règlement financier, et sont donc présentés comme totalement dépensés.

¹ FC 143/7 paragraphe 6 et CL 144/12 paragraphe 17.

² Résolution 5/2011 de la Conférence, paragraphe 2 du dispositif.

³ Résolution 7/2013 de la Conférence, paragraphe 2 du dispositif.

⁴ CL 148/6, paragraphes 19 et 20.

Tableau 1. Vue d'ensemble de l'exécution du budget 2012-2013 (en milliers d'USD)

	Milliers d'USD
Ouverture de crédits nette 2012-2013 (CR 5/2011)	1 005 639
Dépenses nettes (au taux de change budgétaire) 2012-2013	996 011
Solde de l'ouverture de crédits nette 2012-2013, à reporter sur 2014-2015 pour couvrir toute dépense supplémentaire à caractère ponctuel en rapport avec le changement transformationnel (CR 7/2013)	9 628
Report du solde non utilisé de l'ouverture de crédits nette 2010-2011 (CR 5/2011)	8 735
Dépenses nettes (au taux de change budgétaire) 2012-2013 financées au moyen du montant reporté de 2010-2011	8 735
Solde du montant reporté de 2010-2011	-

7. Comme indiqué dans le tableau 1, la FAO a dépensé au total 996 011 000 USD sur l'ouverture de crédits nette pour 2012-2013, ainsi que la totalité du solde de 8,7 millions d'USD non dépensé sur l'ouverture de crédits nette de l'exercice 2010-2011, reporté sur l'exercice biennal 2012-2013 pour financer les dépenses d'investissement afférentes au PAI, ainsi que l'avait autorisé la Conférence dans sa résolution 5/2011.

8. Il reste un solde non utilisé de 9,6 millions d'USD sur l'ouverture de crédit de 1 005,6 millions d'USD (dépensée à hauteur de 99 pour cent) votée pour l'exercice biennal 2012-2013, dont 0,3 million d'USD pour le PAI. Ce solde sera utilisé pendant l'exercice 2014-2015 pour couvrir toute dépense supplémentaire à caractère ponctuel en rapport avec le changement transformationnel, ainsi que l'a autorisé la Conférence dans sa résolution 7/2013.

9. Les dépenses effectives de l'exercice 2012-2013 ont été inférieures à ce qui était prévu⁵ en raison d'un meilleur recouvrement des dépenses d'appui, d'engagements non concrétisés en fin d'année et du fait que les recrutements destinés à pourvoir les postes vacants des bureaux décentralisés ont été différés jusqu'à l'achèvement des travaux entrepris par l'Organisation pour analyser la palette des compétences disponibles et planifier les postes pour 2014-2015.

Virements budgétaires entre chapitres

10. Les virements définitifs entre chapitres budgétaires par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice biennal 2012-2013 sont présentés dans le tableau 2 ci-après. Pour l'essentiel, leur décomposition et leur justification sont similaires à ce qui avait été prévu en novembre 2013. Les dépenses nettes par chapitre sont systématiquement inférieures aux prévisions antérieures, sauf pour les chapitres 11, 12 et 13, et ce pour les raisons exposées ci-après.

11. Les dépenses supplémentaires effectuées au titre du chapitre 11 (Objectif stratégique L) sont principalement dues à un réalignement technique des dépenses et des recettes de la Division du Centre d'investissement en fin d'année et à la reconfiguration des travaux contribuant à la réalisation des objectifs stratégiques H et L dans la Division de la coopération Sud-Sud et de la mobilisation des ressources à la suite de l'examen des fonctions et programmes du Département de la coopération technique.

12. L'augmentation des dépenses effectuées au titre du chapitre 12 (Objectif fonctionnel X) correspond à une réorientation des activités menées par le Bureau de la communication, des partenariats et des activités de plaidoyer (OCP), initialement prévues dans le chapitre 8 (Objectif stratégique H), en faveur de la communication de l'Organisation, des partenariats et du plaidoyer, et pour une meilleure concordance avec les activités de communication menées par OCP.

⁵ FC 151/7, paragraphe 11.

13. Le dépassement du chapitre 13 (Objectif fonctionnel Y) s'explique par des facteurs que l'on avait anticipés⁶, tels que les coûts transitoirement nécessaires pour dégager certaines des économies prévues sur l'ensemble de la période de 24 mois de l'exercice 2012-2013, des recouvrements de dépenses moins importants dans ce chapitre et la réaffectation d'une partie des dépenses de formation du personnel de l'Organisation à partir d'autres chapitres. Les dépenses de ce chapitre comprennent en outre 3,6 millions d'USD initialement prévus dans le plan de travail associé au chapitre 18 (Dispositif pour les dépenses de sécurité), mais qui ont été consacrés à des activités liées à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'administration et à l'entretien régulier des locaux.

14. Comme expliqué dans la note au bas du tableau 2, les dépenses du chapitre 17 (Dépenses d'équipement) comprennent 4,7 millions d'USD de dépenses d'investissement afférentes au PAI, financées avec le report du solde de 8,7 millions d'USD sur l'ouverture de crédits nette de l'exercice 2010-2011. Ce chapitre a enregistré un dépassement qui devra être couvert par un virement de 4,1 millions d'USD pris sur le solde de 14,8 millions d'USD du Dispositif pour les dépenses d'équipement en 2012-2013, ce qui laissera 10,7 millions d'USD à dépenser pendant l'exercice 2014-2015.

15. Le chapitre 18 (Dépenses de sécurité) présente un solde de 3,5 millions d'USD, à reporter sur le Dispositif pour les dépenses de sécurité en 2014-2015.

⁶ FC 148/10, paragraphe 7.

Tableau 2. Exécution du budget 2012-2013, par chapitre (en milliers d'USD)

Chapitre	Objectif stratégique et fonctionnel	Ouverture de crédits nette 2012-2013 (après changements transformationnels – CL 145/3)	Dépenses nettes financées par l'ouverture de crédits nette 2012-2013 (au taux de change budgétaire)*	Excédent / (Déficit) par rapport aux crédits ouverts	Virements entre chapitres budgétaires
		(a)	(b)	(c)=a-b	(d)
1	A – Intensification durable de la production agricole	60 191	59 607	584	-
2	B – Accroissement de la production animale durable	37 145	35 676	1 469	(900)
3	C – Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles	67 614	63 822	3 792	(2 500)
4	D – Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire	33 022	31 136	1 886	(1 000)
5	E – Gestion durable des forêts et des arbres	51 410	49 228	2 182	(1 650)
6	F – Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture	72 250	69 391	2 859	(1 000)
7	G – Environnement porteur pour les marchés de nature à améliorer les moyens d'existence et le développement rural	48 223	47 920	303	-
8	H – Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	95 196	92 186	3 010	(2 000)
9	I – Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles	8 177	8 056	121	-
10	K – Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales	21 756	19 947	1 809	-
11	L – Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural	39 885	41 281	(1 396)	1 400
12	X – Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes	207 784	207 042	742	(700)
13	Y – Administration efficace et efficiente	95 111	103 445	(8 334)	8 350
15	Programme de coopération technique	116 027	116 027	-	
16	Imprévus	600	-	600	
17	Dépenses d'équipement	26 439	26 439	-	
18	Dépenses de sécurité	24 809	24 809	-	
Total		1 005 639	996 011	9 628	-

* Le total des dépenses nettes de la colonne (b) ne comprend pas les 8,7 millions d'USD financés grâce au report du solde de l'exercice 2010-2011 (1,5 million d'USD pour le chapitre 12, 2,5 millions d'USD pour le chapitre 13 et 4,7 millions d'USD pour le chapitre 17), en sus de l'ouverture de crédits nette de l'exercice 2012-2013.

Dépenses du PAI pour 2013

16. Le programme de dépenses 2013 des ressources restantes du Plan d'action immédiate s'élevait à 27,74 millions d'USD⁷. À la fin de 2013, toutes les actions du PAI en cours de mise en œuvre par le Secrétariat étaient achevées comme prévu⁸. Le bilan final du PAI en 2013 a présenté une légère sous-utilisation des fonds, de 0,3 million d'USD par rapport au budget, comme résumé dans le tableau 3. Cela est principalement dû à quelques engagements non concrétisés à la clôture des comptes de 2013.

17. Conformément à la résolution 7/2013 de la Conférence, le solde non dépensé sera utilisé durant l'exercice 2014-2015 pour couvrir toute dépense supplémentaire à caractère ponctuel en rapport avec le changement transformationnel, notamment le coût de l'examen indépendant des réformes de la gouvernance (action 2.74 du PAI), actuellement estimé à 162 000 USD.

Tableau 3. Dépenses finales du PAI pour 2013 (en millions d'USD)

Projet du PAI	Budget 2013	Dépenses finales	Solde
Projet 1. Réforme des organes directeurs	1,38	1,71	(0,33)
Projet 2. Vérification	0,18	0,18	-
Projet 3. Évaluation	1,01	1,05	(0,04)
Projet 4. Éthique	0,57	0,46	0,11
Projet 5. Réforme de la programmation, de la budgétisation et de la gestion axée sur les résultats	1,25	1,10	0,15
Projet 6. Publication dans toutes les langues de l'Organisation	0,45	0,57	(0,12)
Projet 7. Mobilisation et gestion des ressources	0,76	0,66	0,10
Projet 12. Partenariats	2,41	2,47	(0,06)
Projet 13. Achats	2,08	2,03	0,05
Projet 14. Voyages	0,17	0,14	0,03
Projet 15. Traduction et impression	0,09	0,09	-
Projet 16. Gestion des dossiers courants	0,57	0,72	(0,15)
Projet 17. Modèle de service administratif et Manuel de la FAO	1,60	1,50	0,10
Projet 19. Améliorer l'accès des bureaux décentralisés au réseau de télécommunications	2,54	2,53	0,01
Projet 20. Oracle R12	0,60	0,92	(0,32)
Projet 21. Autres actions dans le domaine des TI	0,80	0,75	0,05
Projet 22. Gestion des risques de l'Organisation	0,48	0,47	0,01
Projet 23. Changement de culture	1,50	1,03	0,47
Projet 24. PEMS	0,70	0,68	0,02
Projet 25. Cadre de compétences	2,76	2,64	0,12
Projet 26. Mobilité	1,45	1,46	(0,01)
Projet 27. Autres actions dans le domaine des ressources humaines	3,13	2,99	0,14
Projet 28. Unité de gestion du programme d'exécution du PAI	0,94	0,91	0,03
Projet 29. Communication PAI	0,33	0,33	-
Total PAI	27,74	27,41	0,33

⁷ FC 151/7, paragraphe 23.

⁸ FC 151/7, tableau 3.